



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Réf : BUL09-SSI-05022019

Date : 5 février 2019

**BULLETIN D'INFORMATION**

Destinataires :

*Mesdames et Messieurs les personnels enseignants et non  
enseignants de l'académie de Bordeaux*

**Pour diffusion et affichage**

**ALERTE DE SECURITE INFORMATIQUE**

**Recrudescence de pourriels sur la messagerie académique**

Nous constatons une recrudescence de pourriels sur la messagerie académique. Leurs auteurs utilisent des adresses électroniques usurpées, en vue d'envoyer des méls en masse en direction des personnels du ministère et d'obtenir de leur part leurs identifiant et mot de passe ou encore de déclencher des rançongiciels ou cryptogiciels qui rendront leurs données inutilisables.

Ces courriers électroniques frauduleux incitent à répondre en fournissant ses identifiants (y compris le mot de passe personnel) ou à cliquer sur un lien, sous prétexte de mettre à jour des informations ou d'empêcher le blocage prochain de son compte de messagerie.

**Soyez vigilant :**

- Ne répondez pas aux courriers électroniques de ce type et **ne cliquez jamais sur des liens** renvoyant vers un prétendu site de support. Les services techniques informatiques du rectorat ne vous demanderont jamais d'informations personnelles (identifiant, mot-de-passe) par messagerie électronique.
- Transmettez tout message vous paraissant frauduleux par mél à :

**[alerte.messagerie@ac-bordeaux.fr](mailto:alerte.messagerie@ac-bordeaux.fr)**

Si vous avez communiqué des **informations confidentielles** avant de prendre connaissance de ce bulletin, si vous avez constaté l'apparition de messages qui vous sont inconnus dans votre boîte d'envoi ou si vous constatez une défiguration de votre site web, merci de le **signaler sans délai** au service en charge de l'assistance informatique pour votre établissement.

## **RAPPELS**

### **Règles de protection de vos codes d'accès**

*Vos codes secrets d'accès au service de messagerie académique sont strictement réservés à un usage personnel. Leur conservation est sous votre responsabilité et quelques règles de base sont à respecter :*

- ne les communiquez jamais par voie orale, par écrit ou par courrier électronique, *ni à vos collègues ni à vos supérieurs hiérarchiques, ni à aucune autre personne, pour quelque raison que ce soit ;*
- n'enregistrez jamais vos codes, comme vous en donnent la possibilité certains navigateurs Internet, logiciels de gestion de finances personnelles, etc.

### **Adresses des sites web académiques**

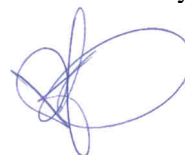
*Quand vous accédez à un site internet, en cliquant sur un lien, vérifiez l'adresse proposée :*

- les adresses des sites web des ministères se finissent en « .gouv.fr »
- les adresses des sites web des académies se finissent en « .ac-academie.fr » (academie étant remplacé par le nom de l'académie, exemple : bordeaux)

### **Bulletin d'information sur les ransomware et cryptoware du 7 juin 2017**

- <http://ssi.ac-bordeaux.fr/fileadmin/BUL05-SSI-07062017.pdf>

Le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information



**Patrick BENALET**